

Le PRÉSIDENT: J'ai posé cette question à M. Claxton mais je ne pense pas qu'on y ait répondu de façon satisfaisante. Il ne le savait pas.

M. SELLAR: Non, hier soir j'ai lu sa réponse avec beaucoup d'intérêt parce que c'était du nouveau pour moi.

Le sénateur REID: Ils méritent certainement des félicitations s'ils peuvent obtenir 5.8 p. 100 pour leur Caisse de dotation.

M. SELLAR: Voilà, vous devez vous rappeler que M. Graham Towers consacre beaucoup de son temps à administrer les placements, et ni lui, ni James Muir ni M. Hungerford ni M. Vanier ne se reposent sur leurs lauriers, et M. Brooke Claxton ne se laisse damer le lion par personne quand il se consacre à quelque chose qui l'intéresse.

Le PRÉSIDENT: Messieurs les sénateurs, voulez-vous poser d'autres questions à M. Sellar ?

Le sénateur ISNOR: Monsieur Sellar, j'étais grandement intéressé à votre proposition touchant le changement de date du 31 mars au 31 décembre.

M. SELLAR: Oui, monsieur, ou bien à n'importe qu'elle autre date. Je n'insiste pas pour que ce soit le 31 décembre. Tout ce que j'avais en vue, monsieur, c'est que le Comité serait alors mieux renseigné, parce que ce rapport, si je ne me trompe, vous sera soumis chaque année. Si vous étudiez un rapport qui ne date que de deux ou trois mois alors c'est bien mieux que d'en avoir un qui remonte à un an.

Le sénateur ISNOR: Feriez-vous la même observation au sujet de l'année financière du Gouvernement ?

M. SELLAR: Non, monsieur. Vous ne pouvez pas changer cette date parce qu'alors se pose le problème des crédits supplémentaires; il faudrait recourir à une session au début de l'automne et cela ne serait pas bien accepté.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Sellar, vous devez vous présenter devant le comité de la Chambre des communes ?

M. SELLAR: Oui.

Le PRÉSIDENT: Toute modification portant sur un changement de date devrait venir à la Chambre des communes, je suppose. Auriez-vous objection à le mentionner ?

M. SELLAR: Je serai heureux de le faire.

Le PRÉSIDENT: Vous pourriez aviser la Chambre que tel est le voeu des sénateurs.

M. SELLAR: Oui, monsieur. Avant d'en venir à quelque conclusion que ce soit, veuillez consulter le Conseil des Arts du Canada, parce que je commets tellement de bévues, et je suis bien à même de constater comme je suis loin d'être infaillible. Avant d'en venir à une décision, je pense que vous feriez bien d'attendre d'avoir tous les faits devant vous.

Le PRÉSIDENT: Oui. Messieurs les sénateurs, avez-vous d'autres questions à poser

Le sénateur HAIG: Je pense que nous en avons fait une étude approfondie.

Après quoi le Comité s'ajourne.